

LES JEUNESSES DANS LES RAPPORTS INTERGÉNÉRATIONNELS

QUELS ENJEUX ET QUELS APPORTS DANS LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT ?

Le Gret et ses partenaires explorent de nouvelles dimensions de l'insertion des jeunes à travers le programme JADE - Jeunes Actrices du monde de DEmain¹, financé par l'Agence française de développement - lequel vise à concevoir et expérimenter des modalités pertinentes et innovantes d'accompagnement des jeunes dans leur insertion intégrale, non seulement économique et professionnelle, mais aussi sociale, citoyenne, environnementale et climatique.

Dans ce cadre, le Gret et ses partenaires mènent une réflexion stratégique s'appuyant sur leurs expériences de terrain, mais aussi sur les avancées de la recherche dans ces domaines. La synthèse de ces avancées est présentée dans des fiches pour constituer un socle commun de connaissances et de réflexions sur les thèmes des jeunes et de l'insertion intégrale. Il convient toutefois de souligner les limites de l'exercice qui reste tributaire de l'avancée des travaux sur ces sujets. Dans cette fiche, le Gret interroge la place des jeunes dans les rapports intergénérationnels et la prise en compte de ces enjeux dans les projets de développement.

—
“ Notre avenir dépendra de la façon dont la famille et la société sauront répondre aux besoins de ces générations nouvelles en expansion ”

(FNUAP, 1998)

—

Dès 1998, le Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP) alarmait sur l'arrivée de nouvelles générations à laquelle il fallait se préparer au vu du rythme effréné des mutations des sociétés pendant la seconde moitié du XX^e siècle. L'avènement des sociétés capitalistes et l'ère postcoloniale ont fait évoluer les rapports sociaux et ont participé à la diversification des expériences juvéniles. Dans des sociétés dominées par la classe d'âge comme marqueur social, le phénomène de transition démographique — qui s'est opéré d'abord en Europe au XVIII^e siècle, dans les pays du Nord au XIX^e siècle puis dans les pays du Sud pendant la seconde moitié du XX^e siècle — a bouleversé les parcours traditionnels de socialisation dans lesquels

s'inscrivaient les jeunes¹. Ces nouvelles générations de jeunes n'étaient finalement plus en mesure de reproduire l'ordre social du passé qui délimitait « le temps de la jeunesse ».

Les images, stéréotypes et représentations sur les jeunes renforcent la construction d'un imaginaire généralement véhiculé par les générations antérieures, posant « la jeunesse d'aujourd'hui » qualifiée « d'in-souciante » ou « irresponsable », comparée à « celles d'avant », souvent évoquées avec éloges et nostalgie. Cet imaginaire renvoie à une **notion collective de génération** où chacun-e interprète sa jeunesse comme représentative de toute sa génération. Il entretient également un **sentiment de rupture**, voire d'opposition, entre la « jeunesse » et les autres générations.

Tout en prenant bien en considération que les expériences juvéniles restent toujours singulières, cette note cherche à caractériser les défis des jeunes à l'aune des rapports intergénérationnels. Il s'agit ici de dépasser la vision binaire qui renvoie les rapports intergénérationnels à une logique d'affrontement ou d'indifférence entre les « jeunes » et les « aîné·e·s » et de mieux comprendre la place qu'occupent ces jeunes dans les processus et mécanismes de solidarité ou de différenciation entre les générations. Après avoir rappelé les concepts clés, la note décrit la condition et la place des jeunes au regard des rapports intergénérationnels. Enfin, des pistes d'action sont présentées pour mieux intégrer ces enjeux dans la prise en compte des jeunes au sein des projets de développement.

DE QUOI PARLONS-NOUS ?

Dans leur terminologie, les rapports intergénérationnels renvoient dans un premier temps au concept de génération. Mais ils font également écho aux concepts d'âge, de classe d'âge ou de cycle de vie. Il convient de préciser ces concepts pour mieux comprendre les enjeux qui en découlent.

GÉNÉRATION

La notion de **génération** renvoie à une question d'appartenance à une époque ou une période historique et sociale déterminée. Elle se traduit par la **traversée d'épreuves similaires** et l'**héritage d'un regard commun**

1. Dans le cadre de la Convention Programme JADE – Jeunes actrices du monde de demain – le Gret définit la jeunesse comme une phase de transition entre l'enfance et l'âge adulte durant laquelle l'apprentissage du rôle d'adulte se traduit par un processus de socialisation au sein du groupe familial et communautaire. Au cours de cette phase, les jeunes accèdent avec plus ou moins de facilité à des attributs et des ressources leur conférant un rôle, une place et des compétences plus ou moins valorisés dans leur environnement social. Le pluriel des jeunes renvoie à leur diversité culturelle et sociale s'inscrivant dans des contextes historiques, sociologiques, économiques, juridiques ou institutionnels déterminés. Pour plus d'information, consulter la page web de la Convention Programme JADE sur le site du Gret (<https://gret.org/projet/jeunes-actrices-du-monde-de-demain/>).

sur le monde dans un **espace-temps limité**. Il s'agit d'un concept social et non biologique, puisqu'il n'existe que dans son rapport au temps et aux autres générations. Une génération est donc identifiée au travers de signes visibles d'appartenance (âge, tenue vestimentaire, langage, etc.) et de représentations collectives (référents culturels, prégnance de périodes historiques, systèmes de valeurs, etc.) et se reconnaît par sa concordance avec des phénomènes sociaux et historiques spécifiques. Bien qu'en sciences sociales, on utilise ce concept pour analyser l'organisation sociale, il faut également tenir compte de l'hétérogénéité sociale au sein d'une même génération. Par exemple, un événement politico-social ne sera jamais vécu individuellement de la même manière, et dépendra du degré d'exposition et d'investissement dans cet événement.

GÉNÉRATION, ÂGE ET CYCLE DE VIE

La définition des âges de la vie diffère selon les générations. En effet, elle évolue avec les **rapports de force idéologiques et intergénérationnels propres à chaque époque**, façonnant la conception globale du cycle de vie et les âges qui lui seront associés. Les étapes dans le cycle de la vie telles que le passage de l'enfance à la jeunesse puis de la jeunesse à l'âge adulte sont historiquement structurées à partir des rapports de domination entre les âges, mais aussi de l'évolution d'un contexte social et économique et des systèmes de valeurs associés. Il en découle qu'à chaque époque et contexte et pour chaque groupe social, il est possible de distinguer des manières spécifiques de concevoir et de valoriser les classes d'âge. Les processus de socialisation des jeunes pour passer d'une phase à l'autre sont donc variables et situés dans une époque et un groupe social. La génération et la classe d'âge, qui sont deux concepts qui se recoupent, constituent ainsi deux **constructions sociales et historiques**.

RAPPORTS INTERGÉNÉRATIONNELS

Les rapports intergénérationnels désignent les **rapports entre générations**, chacune d'entre elles étant porteuse d'histoires, d'éthiques, de conceptions et de représentations du monde distinctes. En sciences sociales, les rapports intergénérationnels ont tout d'abord été appréhendés comme un « problème social » auquel les sociétés étaient confrontées et devaient impérativement répondre. Le concept de « dialogue intergénérationnel » qui a émergé pour dépasser les difficultés posées par « le problème intergénérationnel », a parfois été adopté par les acteurs institutionnels.

Parler de rapports intergénérationnels, c'est tenir compte de :

- **la singularité des parcours de chaque individu**, parcours structurés par les formes d'organisation sociale auxquelles il-elle participe. Ces formes d'organisation sociale étant régies par les places, les attributs et fonctions assignés aux différents âges, elles déterminent une définition sociale des seuils et des classes d'âge et des cycles de la vie. À noter que le déroulement de l'existence serait rythmé par



QUARTIER MARTISSANT À PORT-AU-PRINCE, HAÏTI

l'alternance entre des phases dites stables et des périodes de transition ;

- **des conjonctures historiques** où s'ancrent les rapports sociaux et les étapes des cycles de vie des jeunes. Le concept de génération est associé à des périodes historiques, dont découlent le développement futur des individus et les orientations de leur existence ;
- **l'influence des rapports qui se nouent entre les générations** sur le déroulement du cycle de vie, qui se traduit par des processus de transmission, de lutte ou de concurrence, de mutualisation et d'alliances, ainsi que par des systèmes de valeurs, d'obligations morales et éthiques.

Tout comme l'appartenance à une classe d'âge, les rapports intergénérationnels s'inscrivent également dans d'autres types de rapports sociaux comme les rapports de sexe, de parenté, de classe.

LA PLACE ET LA CONDITION DES JEUNES AU PRISME DES RAPPORTS INTERGÉNÉRATIONNELS

Positionner les jeunes dans leur rapport intergénérationnel permet de mieux comprendre les conditions dans lesquelles ils-elles évoluent. Nous verrons que le parcours de socialisation des jeunes diffère selon les sociétés et des espaces sociaux où se situent les rapports intergénérationnels. Enfin, nous verrons à quel type de relation ces rapports donnent lieu, et quelle est la place occupée par les jeunes.

LES PARCOURS DE SOCIALIZATION DES « NOUVELLES GÉNÉRATIONS DE JEUNES »

Sociétés traditionnelles vs Sociétés modernes

Dans les **sociétés largement régies par un système traditionnel**², le temps de la jeunesse est rythmé par des rituels de passage de l'enfance à la jeunesse, et de la jeunesse vers l'âge adulte. Ces rites sont transmis d'une génération à l'autre dans un cadre institutionnalisé. Ils tracent les destins sociaux des jeunes qui héritent des modèles des générations précédentes.

Dans ces sociétés où le temps de la jeunesse est bref, un fort contrôle social pèse sur les jeunes, balisant leurs droits et devoirs et leurs espaces de liberté. L'ordre social se caractérise parfois par une hiérarchisation de la société marquée et par la reproduction des rapports inégalitaires intergénérationnels. Par exemple, dans certaines sociétés lignagères³ africaines et asiatiques, les structures sociales sont dominées par les aîné-e-s où l'accès à des privilèges, des dotations et des responsabilités leur revient quasi-exclusivement.

2. L'analyse proposée s'appuiera sur la définition suivante de la tradition : ensemble des valeurs, des symboles, des idées et des contraintes qui détermine l'adhésion à un ordre social et culturel justifié par référence au passé, et qui assure la défense de cet ordre contre l'œuvre des forces de contestation radicale et de changement (GÉRAUD Marie-Odile, LESERVOISIER Olivier, POTTIER Richard, 2016, « Sociétés traditionnelles », *Les notions clés de l'ethnologie*, Armand Colin, p. 376).

3. Société qui se rapporte au lignage.

Dans les **sociétés dites modernes**, le poids des traditions n'est plus aussi marqué. Les mécanismes de transmission et les parcours sociaux des jeunes se brouillent du fait du rallongement du temps de la jeunesse. Les rapports intergénérationnels évoluent : la confrontation intergénérationnelle concerne plus la remise en cause d'un accès différencié à des structures sociales en fonction de l'âge, qu'une confrontation entre des visions différenciées du monde selon les générations. La transition démographique a donné lieu à des sociétés « préfiguratives »⁴ où les anciennes générations ne constituent plus le seul modèle. Les jeunes, qui sont désormais à même de remettre en question l'autorité des plus âgé-e-s évoluent dans des sociétés plus caractérisées par le changement que par la reproduction d'une organisation sociale. Dès lors, les expériences juvéniles sont multiples et s'inscrivent dans des parcours sociaux plus fluides et incertains. Lorsque le temps de la jeunesse s'allonge avec le report à l'accès de statut d'adulte rendu plus difficile, la quête d'une position sociale devient alors un défi majeur pour les jeunes.

Quel est le positionnement des jeunes dans les relations intergénérationnelles ?

Si la famille constitue historiquement le principal socle des rapports intergénérationnels, l'école, le travail, les espaces publics, les écrans et les médias sont devenus d'autres espaces de socialisation permettant de caractériser les dynamiques intergénérationnelles. En complexifiant les parcours juvéniles, cette diversification des espaces de socialisation transforme les relations intergénérationnelles, qui oscillent entre des **rapports de solidarité entre les générations** et des **rapports de force voire de tension**, dont les jeunes sont à l'origine de manière plus ou moins explicite

> *Les jeunes, actrices d'une solidarité intergénérationnelle*

Dans les sociétés traditionnelles, l'entraide intergénérationnelle relève du devoir social des jeunes dès lors qu'ils acquièrent une autonomisation économique et sociale leur permettant de prendre en charge leurs aîné-e-s. Ces mécanismes de solidarité se construisent alors de manière réciproque dans le temps d'une génération à l'autre, notamment dans la sphère familiale. Il faut néanmoins dépasser la vision binaire qui opposerait d'une part le cadre familial comme unique espace où se crée une solidarité intergénérationnelle dans les pays du Sud, et d'autre part la mainmise de l'État dans la mise en place de systèmes de redistribution dans les pays du Nord.

En Afrique subsaharienne, l'entraide s'étend à l'échelle de la communauté puisque les jeunes des familles les plus aisées peuvent contribuer financièrement à la prise en charge des aîné-e-s issus des familles les plus précaires. Par ailleurs, en France, de nombreuses associations de jeunes sont à l'initiative d'actions solidaires qui visent à créer du lien entre les générations et déconstruire les représentations sociales du vieillissement. La mise en place de dispositifs innovants tels que le « Service civique solidarité seniors »⁵ ou la « cohabitation intergénérationnelle et solidaire »⁶ témoigne

d'un renouvellement des mécanismes déployés dans les secteurs privé et public en faveur d'une entraide intergénérationnelle.

Au Sénégal⁷ et au Vietnam⁸, le départ plus tardif de la résidence familiale — qui s'explique notamment par un allongement du temps de la jeunesse — rééquilibre les rapports de pouvoir autrefois inégaux. Dans un contexte de dégradation des revenus, le prolongement de la cohabitation intergénérationnelle constitue une alternative pour pallier des conditions de vie trop précaires notamment dans les espaces urbains. Les jeunes qui ne dépendent plus exclusivement de leurs aîné-e-s sur le plan économique, se sentent alors plus légitimes pour revendiquer l'exercice d'une autorité partagée dans les ménages. L'amélioration des conditions de vie de générations en cohabitation contribue ainsi à une réciprocité des bénéfices de la solidarité intergénérationnelle.

Par ailleurs, les jeunes jouent souvent un rôle de relai dans la transmission de culture et d'histoire spécifiques dans les dynamiques familiales immigrantes⁹. Dans ce cas, le marqueur central d'une identité découlant d'un parcours de migration serait alors le « nous » intergénérationnel.

> *La remise en cause du contrôle social exercé par les aîné-e-s : vers des rapports de tension exprimés par les jeunes*

Les stratégies des jeunes pour faire face au déclin social sont aussi vectrices de transformations des relations intergénérationnelles. Par exemple, lorsque le poids des traditions est pesant, les jeunes peuvent contester un pouvoir trop longtemps centralisé par les aîné-e-s. Dans des contextes soumis à une forte pression démographique et une dégradation économique et sociale, la gestion des patrimoines fonciers et la définition des règles matrimoniales qui relevaient jusque-là exclusivement de l'autorité des aîné-e-s sont également remises en question. On note qu'au Mali et au Burkina Faso¹⁰, les dispositions qui entourent le mariage se démantèlent progressivement, ce qui déséquilibre le pouvoir des aîné-e-s dans les choix de vie

4. DUBET François, 2018, *Trois jeunes : la révolte, la galère, l'émeute*, Le bord de l'eau.

5. Pour plus d'information, consulter le site en ligne (<https://www.sc-solidariteseniors.fr/>).

6. Notamment mis en place par le Réseau Cohabitis, l'Agence nationale pour l'information sur le logement (ANIL), l'Association Ensemble 2 générations.

7. Étude menée par DIAGNE et LESSAULT en 2007, qui apparaît dans l'ouvrage *Les relations intergénérationnelles en Afrique - Approche plurielle*, rédigé par ANTOINE Philippe et publié en 2007.

8. Thèse menée par BELANGER Danièle, intitulée *Rapport intergénérationnel et rapport hommes-femmes dans la transition démographique au Vietnam, de 1930 à 1990*, et présentée à la Faculté des études supérieures à l'Université de Montréal.

9. VATZ LAAROUSSI Michèle, 2015, *Les rapports intergénérationnels dans la migration : de la transmission au changement social*, Presses de l'Université du Québec, Project MUSE.

10. SALI Alioune, 2021, *Relations intra et intergénérationnelles en Afrique : apprendre à vivre ensemble*, TraHs n° 11, African Futures Institute.



PROJET MEKONG SUSTAINABLE NEWS IN LAOS

des jeunes. Les anciennes générations sont contraintes de faire évoluer les rapports de force puisqu'elles ne parviennent plus à maintenir un équilibre économique et social qui assurait autrefois les conditions de vie auxquelles les jeunes pouvaient se conformer. Par ailleurs, le développement du numérique renverse l'ancien modèle des aîné-e-s comme uniques détenteurs du savoir. La transmission du savoir passe aujourd'hui aussi par les jeunes, les nouvelles générations ayant davantage grandi avec l'usage des technologies.

Finalement, la confrontation intergénérationnelle renvoie à une opposition entre les « détenteurs » et les « prétendants » dans la quête de biens ou de positions sociales qui se manifeste dans un champs social déterminé. Les conflits entre générations seraient alors d'autant plus marqués dans des champs où les règles du jeu évoluent.

L'ÉVOLUTION DES RAPPORTS INTERGÉNÉRATIONNELS EST-ELLE FAVORABLE AUX JEUNES ?

Aujourd'hui, force est de constater que les jeunesses sont confrontées au cumul des **inégalités intergénérationnelles** auxquelles s'ajoutent les **inégalités intragénérationnelles**.

Les **inégalités intergénérationnelles** sont intrinsèquement liées à l'idée du « destin des cohortes » théorisée par Louis Chauvel¹¹, selon laquelle certaines générations auraient prospéré au détriment des autres. À titre d'exemple, les générations antérieures n'ont pas eu à subir les effets du changement climatique dont elles

sont tenues pour responsables, ou encore n'ont pas été confrontées à des conditions d'accès au marché du travail difficiles. La difficulté d'accès actuelle au statut « d'adulte » participant d'un retard significatif dans l'accès à une certaine position sociale, la classe d'âge constitue également un facteur d'accroissement des inégalités intergénérationnelles. Elle devient un marqueur de différenciation entre des générations ayant inégalement accès à des ressources et positions.

Ces **inégalités intragénérationnelles** sont aussi, liées aux inégalités sociales qui résultent d'une distribution inégale des ressources entre les membres d'une même société en raison de sa structure et de son organisation. À titre d'exemple, les jeunes d'une même génération peuvent avoir inégalement accès à certains milieux du fait de leur classe sociale, de leur sexe, de leur mobilité, etc.

S'il est commun de penser que les jeunes ont gagné en liberté et en autonomie au sortir des guerres coloniales et des périodes de reconstruction, les inégalités auxquelles sont confronté-e-s les jeunes sont loin d'avoir disparu. On parlera d'une **transformation des inégalités** avec un poids de plus en plus lourd des inégalités dites intergénérationnelles. Celles-ci prennent surtout la forme d'inégalités socio-économiques qui se creusent entre les jeunes et les adultes du fait de l'allongement du temps de la jeunesse.

11. JEHANNIN Guillaume, 2013, « Choc des âges ou friction générationnelle : le rapport entre générations dans une société vieillissante », *Gérontologie et Société*, Vol. 36 (n° 145), p. 37-54.

DES SCÉNARIOS DU VIVRE-ENSEMBLE EN AFRIQUE

En 2021, le professeur Alioune Sall, directeur exécutif de l'African Future Institute, s'est attelé à un exercice prospectif sur l'avenir du vivre-ensemble entre les jeunes et les aîné-e-s au regard des rapports intergénérationnels en Afrique¹² en traçant des tendances sous forme de scénarios.

➤ **Le premier scénario** dit « tendanciel » s'inscrit dans la logique des tendances démographiques récentes en Afrique. Si la part des jeunes continue de croître dans les pays africains, il-elle-s occupent déjà la grande majorité de la population du continent¹³. C'est pourtant toujours les aîné-e-s qui conservent une position hégémonique sur les plans économique, social, culturel et politique. Dans ce

scénario, la réalité démographique obligerait les sociétés à revoir leur organisation sociale et notamment à rééquilibrer l'exercice du pouvoir et de l'autorité entre les anciennes et nouvelles générations. Certaines fonctions reviendraient naturellement aux aîné-e-s et d'autres aux jeunes en fonction de leurs savoirs et de leurs compétences. Ce premier scénario serait favorable aux jeunes puisqu'elles seraient plus impliquées dans la construction d'un nouveau modèle social dans lequel leurs compétences seraient davantage valorisées et mises au service du bien commun.

➤ **Le second scénario** verrait un renversement du pouvoir des aînés, à l'initiative des jeunes de manière plus ou moins violente. Le rejet de la figure traditionnelle de l'autorité à l'égard des aînés dans la sphère familiale s'étendrait aux organisations du secteur privé ou aux institutions étatiques. On assisterait alors à une réduction voire une disparition des mécanismes de solidarité intergénérationnelle. Dans un contexte de crise ou de

déclin social, les jeunes peuvent développer une forme de défiance à l'égard des aînés puisqu'ils les tiennent parfois pour responsables de la crise qu'ils ont à vivre.

➤ **Le dernier scénario** consisterait à effectuer un tri dans les systèmes de valeurs hérités des précédentes générations. Il s'agirait alors d'évaluer les pratiques traditionnellement appliquées jusque-là pour identifier les plus pertinentes et celles qui promeuvent le progrès, la justice et la liberté individuelle et collective. Ce scénario s'appuierait sur une démarche de co-construction intergénérationnelle. L'enjeu consiste à partir d'un référentiel de valeurs héritées du passé dans une perspective d'amélioration future du vivre-ensemble.

Bien que cette analyse ne soit pas généralisable à tous les contextes, elle constitue une ressource intéressante pour saisir les réalités contemporaines et la manière dont l'avenir des générations, et notamment celui des jeunes, serait influé par l'évolution des rapports intergénérationnels.

COMMENT LES RAPPORTS INTERGÉNÉRATIONNELS PEUVENT-ILS FAVORISER LA PRISE EN COMPTE DES JEUNESSES DANS LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT ?

Si la note a permis de mettre en lumière certains enjeux contextuels, il s'agira ici d'introduire des **leviers d'action** pour mieux prendre en compte les jeunes dans les dynamiques intergénérationnelles. Ces leviers s'inspirent d'actions d'organisations locales et internationales dans le secteur de la solidarité mais également d'autres acteurs territoriaux.

Favoriser le dialogue intergénérationnel. Face à une reconfiguration des valeurs entre les générations, le dialogue invite à mieux comprendre les **trajectoires individuelles** pour les porter dans la construction d'un **avenir collectif**. Cette démarche permet de déconstruire les perceptions et représentations qu'une génération peut avoir sur l'autre. Dans certains contextes où le dialogue social est tendu en raison d'une hiérarchisation marquée, les espaces informels de discussion peuvent constituer des lieux clés pour faire émerger une problématique commune et susciter le débat intergénérationnel. Au Mali, dans le cadre du

projet IMYETA¹⁴, le Gret et ses partenaires ont mis en place des unités mobiles de formation allant au plus près des communautés rurales pour sensibiliser et former les jeunes qui y vivent. Lors de ciné-débats ouverts aux communautés, plusieurs générations ont été amenées à échanger autour de sujets clés et ont ainsi pu échanger sur des défis communs en dépassant les oppositions de surface grâce à des facilitateurs et en identifiant mutuellement des solutions. D'autres associations européennes invitent à repenser l'espace urbain pour que les rencontres intergénérationnelles se créent de manière plus informelle. La mise en place de dispositifs tels que la Maison d'accueil multi-service intergénérationnelle¹⁵ ou le Café des âges¹⁶

12. SALI Alioune, 2021, *Relations intra et intergénérationnelles en Afrique : apprendre à vivre ensemble*, TraHs n° 11, African Futures Institute.

13. D'après la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies à l'occasion de la Conférence économique africaine en 2019.

14. « [Projet IMYETA - Améliorer l'employabilité des jeunes ruraux maliens par l'apprentissage tutoré](#) » (en ligne), Gret.

15. Initiative portée par l'association MAMI. Pour plus d'information, consulter le site en ligne : <https://www.mami83.fr>

16. Initiative portée par la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France (FCSF). Pour plus d'information, consulter la page dédiée : <https://www.centres-sociaux.fr/files/2010/03/Caf%20C3%A9-des-ages-M%20C3%A0J-20-09.pdf>

à l'initiative d'acteurs associatifs révisent la vision traditionnelle de lieux uniquement réservés aux jeunes tels que la Maison des Jeunes. Ces projets urbains doivent néanmoins être conçus de manière étroite avec les acteur·rice·s des collectivités pour qu'il·elle·s puissent se saisir des enjeux intergénérationnels à l'échelle de leurs territoires.

Sensibiliser et former les professionnel·le·s autour des rapports intergénérationnels. Mieux comprendre les rapports de domination fondés sur l'âge permet d'adapter les approches, pratiques et méthodes qui jusque-là pouvaient les reproduire, voire les renforcer. Des travaux de recherche menés sur les violences basées sur l'honneur¹⁷ (VBH)¹⁸ notamment dans les pays sud-asiatiques alarmaient sur le manque de formation des travailleur·se·s sociaux·les qui exerçaient auprès de jeunes femmes. Un besoin de sensibilisation a été formulé à destination du personnel mais également des jeunes femmes qui ne sont parfois pas conscientes des mécanismes de violence qu'elles subissent. Ces travaux incitent à former les intervenant·e·s étant en contact avec les jeunes afin qu'ils·elles disposent de meilleures connaissances relatives aux rapports intergénérationnels et ses enjeux. La mise en place de programmes de sensibilisation et/ou de formation viserait alors à améliorer la qualité des services proposés aux jeunes.

Mutualiser et transmettre les savoirs et compétences intergénérationnelles.¹⁹ De nombreuses entreprises travaillent depuis quelques années sur la **transmission intergénérationnelle**. Elle se traduit par la valorisation des compétences et des savoir-faire des générations et la mise en place de mécanismes de transmission d'une génération à l'autre. Cette démarche permet une reconfiguration des savoirs et compétences à partir d'un consensus intergénérationnel autour des enjeux stratégiques portés par l'entreprise. Ce qu'on appelle aussi le management intergénérationnel permet de mobiliser l'ensemble des parties prenantes et de faciliter la gestion du capital humain de manière prospective. La conception d'outils tels qu'un « **référentiel des compétences intergénérationnelles** »²⁰ constitue une pratique dont peuvent s'inspirer les acteurs de la solidarité internationale qui travaillent sur la formation et l'insertion des jeunes vers l'emploi ou l'auto-emploi.

Renforcer les compétences des jeunes et les mettre au service de leurs territoires. La tendance accrue d'une détérioration du marché du travail au niveau mondial invite à repenser le développement des compétences des jeunes pour qu'ils puissent plus facilement s'insérer professionnellement. Les jeunes restent en effet les principales et premières victimes des transformations du marché de l'emploi. Il est alors nécessaire de travailler sur la valorisation des compétences que les jeunes peuvent apporter au marché du travail tel qu'il existe actuellement.

Pour ce faire, il est recommandé :

- d'intégrer les *softskills* dans les parcours de formation proposés aux jeunes ;

- d'orienter les nouveaux programmes de formation vers les métiers émergents dans lesquels les anciennes générations ne sont plus les uniques détentrices du savoir ;
- et de transmettre des compétences et savoir-faire traditionnels aux jeunes pour en faire des relais, rôles essentiels dans la réponse à des enjeux de préservation.

Repenser les mécanismes et les pratiques de gouvernance. La définition d'une **gouvernance au service des jeunes** constitue un levier puissant pour améliorer leur participation et leur implication à l'échelle de leurs territoires. Le renouvellement des instances de gouvernance doit s'accompagner d'un changement dans les logiques institutionnelles qui s'inspirent de pratiques traditionnelles dont les jeunes sont souvent exclu·e·s. À l'occasion d'une réunion inter-associative organisée en 2015, un consortium d'organisations de solidarité²¹ invitait à revoir la gouvernance des jeunes à partir du jeu des acteurs et pas seulement du jeu des instances. L'articulation entre les compétences et les intérêts des acteurs au sein des instances est nécessaire pour qu'ils soient mis au service d'une gouvernance collective qui soit intergénérationnelle. Afin de faire dialoguer les compétences intergénérationnelles au sein d'une même instance, certains mouvements associatifs proposent de travailler en priorité sur un équilibre des apports entre « les experts » et les « non-experts », un renouvellement des membres sur la base de critères transparents et validés collectivement, le développement de la maîtrise de l'information pour améliorer la prise de décision et une pédagogie en direction des acteurs locaux. Par ailleurs, toujours dans le cadre du projet IMYETA mené au Mali, des comités villageois d'accompagnement des jeunes en apprentissage (CVAJA) ont été mis en place. Ces comités ont permis d'intégrer des jeunes dans les villages sélectionnés en tant que membres et ainsi de les impliquer dans la prise de décision, la résolution de conflits et le partage d'information auprès de leur communauté.

17. La violence basée sur l'honneur est toute forme de violence psychologique, physique, verbale, sexuelle, économique et spirituelle motivée par le désir de protéger ou de restaurer l'honneur ou la réputation d'un individu, d'une famille ou d'une communauté. Cette violence est utilisée pour contrôler le comportement social ou sexuel d'une personne, afin que celle-ci se conforme aux normes, aux valeurs et aux pratiques liées aux traditions ou coutumes d'un groupe donné (définition tirée d'une [production](https://www.lumiereboreale.qc.ca/bibliotheque?download=321&doc=71) publiée sur le site web Athéna Info juridique conçu par le Bouclier d'Athéna Services familiaux avec la collaboration d'étudiantes en droit de l'Université McGill et de l'Université de Montréal). Pour plus d'information, consulter la publication en ligne : <https://www.lumiereboreale.qc.ca/bibliotheque?download=321&doc=71>.

18. CSF, 2013 ; Harper et coll., 2014 ; Geadah, 2016.

19. L'ensemble des compétences nécessaires pour gérer de façon efficace les situations intergénérationnelles dans un milieu professionnel.

20. Exemple d'un **référentiel** élaboré dans le cadre du projet « Gestion des âges » porté par un réseau d'acteurs du Val d'Oise et soutenu par l'Union européenne.

21. Dont la Croix-Rouge française, le Secours populaire français, Familles rurales et APF France Handicap.

CONCLUSION

À l'occasion de la journée internationale de la Jeunesse en 2022, le secrétaire général de l'ONU appelait à travailler à une « **union intergénérationnelle** » pour construire un monde plus équitable. Le choix de consacrer cette journée au thème de la solidarité intergénérationnelle a montré le caractère indissociable et interdépendant qui lie les jeunes aux autres générations. Une meilleure prise en compte des jeunes ne se fera que si elle tient compte des dynamiques intergénérationnelles dans lesquelles elles vivent et interagissent.

Travailler sur les jeunes implique donc de s'interroger en partant d'une étude contextualisée sur les rapports intergénérationnels, ses enjeux et ses effets, plutôt que de se concentrer seulement sur l'analyse des besoins des jeunes. L'intergénérationnel constitue alors à la fois un prisme et un niveau d'analyse pertinents pour concevoir des actions visant à améliorer la prise en compte des jeunes sur les court et long termes.

Il s'agit maintenant de développer de nouvelles approches et mécanismes pour que les différentes générations se sentent pleinement impliquées dans la réponse aux enjeux de leurs territoires. Pour ce faire, il est nécessaire de travailler sur une valorisation et un renforcement des compétences des jeunes, sur la formation des acteurs territoriaux à l'analyse des rapports de domination s'inscrivant dans les dynamiques intergénérationnelles et enfin sur la mutualisation des compétences, pratiques et échanges entre les différentes générations. Afin de ne pas renforcer des dynamiques d'exclusion et alimenter une rupture intergénérationnelle, une analyse des rapports intergénérationnels doit devenir systématique lors de la conception d'actions « Jeunes ». Ce prisme d'analyse est nécessaire à l'articulation d'actions qui visent une meilleure prise en compte des jeunes. Finalement, penser les rapports intergénérationnels, c'est agir en faveur des jeunes aujourd'hui et demain. ■



La rédaction de cette note a été assurée par

Syrine KTARI (chargée de mission « Insertion et emploi » au Gret).

SOURCES EN LIGNE



- > [Cinquante expériences de solidarité intergénérationnelle](#), France Bénévolat, 2010.
- > [Les 4 pistes de l'incroyable parlement intergénérationnel et inter-associatif](#), 2015.
- > [Rapport du Forum international sur la Gouvernance endogène en Afrique de l'Ouest](#), Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest / OCDE, Ouagadougou (Burkina Faso), juin 2006.
- > [Rapport général du Dialogue intergénérationnel](#), Conférence des Intellectuels d'Afrique et de la Diaspora, Dakar, octobre 2004.

POUR EN SAVOIR PLUS



- > ANTOINE Philippe, 2007, *Les relations intergénérationnelles en Afrique, Approche plurielle*, Les collections du CEPED.
- > BAYA Banza, LALIBERTÉ Danièle, 2008, « Crises des solidarités ou solidarités dans la crise ? Une lecture à partir de l'analyse de l'évolution de la structure des ménages entre 1993 et 2003 à Ouagadougou, Burkina Faso », *Étude de la population africaine / African Population Studies*, Vol. 23 (n° 2), p. 273-287.
- > BÉLANGER Danièle, 1997, « Modes de cohabitation et liens intergénérationnels au Vietnam », *Cahiers québécois de démographie*, Vol. 26 (n° 2), p. 215-245.
- > DELAY Béatrice, HUYEZ-LEVRAT Guillaume, 2006, « Le transfert d'expérience est-il possible dans les relations intergénérationnelles ? », *Sociologies pratiques*, Vol. 12 (n° 1), p. 37-50.
- > DELCROIX Catherine, 2004, « La complexité des rapports intergénérationnels dans les familles ouvrières du Maghreb, l'exemple de la diagonale des générations », *Revue de sciences sociales et humaines*, Vol. 123-124 (n° 3-4), p. 87-96.
- > DIAGNE Alioune, LESSAULT David, 2007, « Émancipation résidentielle différée et recomposition des dépendances intergénérationnelles à Dakar », *Les collections du CEPED*, p. 41.
- > DUBET François, 2018, *Trois jeunes : la révolte, la galère, l'émeute*, Le bord de l'eau.
- > GODARD Francis, 1989, « La définition des âges de la vie : une question de rapports intergénérationnels », *Archives de la revue Enquête, Biographie et cycle de vie*, Vol. 5, p. 1-15.
- > HERTRICH Véronique, LESCINGAND Marie, 2007, « Formalisation des unions et contrôle intergénérationnel. Une étude de cas au Mali », *Les relations intergénérationnelles en Afrique. Approche plurielle*, p. 143-166.
- > HUGENTBLER Valérie, HUMMEL Cornelia, 2007, « La construction sociale du problème intergénérationnel », *Gérontologie et société*, Vol. 30 (n° 123), p. 71-84.
- > KESSLER Denis, MASSON André, 1985, *Cycles de vie et générations*, Economica.
- > MAIGA Abdoulaye, BAYA Banza, 2014, « La coexistence des générations en milieu rubain au Burkina Faso : entre logique de sélection et obligation de parenté », *African Population Studies*, Vol. 28 (n° 2), p. 1 088-1 102.
- > ROTH Claudia, 2010, « Les relations intergénérationnelles sous pression au Burkina Faso », *Autrepart*, Vol. 53 (n° 1), p. 95-110.
- > SALL Alioune, 2021, « Relations intra et intergénérationnelles en Afrique : apprendre à vivre ensemble », TraHs n° 11, *Colloque Les aînés dans le monde au XXI^e siècle - Actes du IV^e Congrès international réseau international ALEC*.

Photographies : © Gret.

Page 1 : Activités de tissage (projet Safire en Mauritanie).